

LETTRE OUVERTE A MADAME FLORENCE JANOTTO DEWYNTER

Présidente du Roller du Touch

Plaisance du Touch le 5 juin 2014

Madame Florence Janotto Dewynter
Présidente « Roller du Touch »
9 rue Maubec
31830 Plaisance du Touch

Lettre RAR avec copie à tous les membres du Comité directeur.

Madame la Présidente, Florence,

Nous avons tous ensemble, lors de notre dernière réunion du 16 mai dernier, fixé la date de notre prochaine réunion de Comité directeur au vendredi 6 juin 2014 avec comme ordre du jour « Etat des lieux et projet associatif », ce point que j'ai demandé de voir porter à l'ordre du jour depuis plusieurs mois ayant déjà fait l'objet de deux reports. Or, tu viens de nous adresser un mail ce lundi 2 juin 2014, soit quatre jours seulement avant la date que nous avons arrêtée, pour nous informer que tu as décidé, seule et de manière autoritaire, d'annuler la réunion du Comité directeur du 6 juin pour la reporter au lundi 9 juin, avec un autre ordre du jour, et ce, en ces termes :

« J'ai été saisie dernièrement par plusieurs adhérents au sujet d'une irrégularité qui aurait été commise lors de notre dernière assemblée générale électorale de Janvier 2014.

Ce problème nécessite qu'il vous soit exposé rapidement. En effet, certains adhérents, qui étaient présents (ou représentés) lors de la dernière AG, ont relevé que l'élection au comité directeur de Kamyar MAJDFAR et Murielle AGUIRRE est entachée d'irrégularité.

Nous devons nous réunir Vendredi 6 Juin, j'annule cette réunion et vous convoque le Lundi 9 Juin à 20H00 à la Piste avec pour ordre du jour cette problématique ».

Sur la forme, cette manière de procéder qui aurait été anodine si cela avait été un cas isolé, témoigne, du fait de son caractère malheureusement récurrent et généralisé, de ton fonctionnement autocratique et de l'absence totale de considération pour les décisions prises par le Comité directeur. Reporter seule et au

dernier moment, une réunion arrêtée tous ensemble et de longue date, qui plus est pour la fixer un jour férié, relève de procédés que chacun appréciera...

Le Comité directeur dans sa composition actuelle a été élu lors de la dernière Assemblée Générale de janvier dernier. J'avais proposé ma candidature au Comité directeur, pour donner à l'association, aux autres membres, ce que certains dans ce club avaient apporté auparavant à mon fils, partant du principe qu'une association n'est pas un lieu où l'on vient « consommer » un service, mais un lieu d'échange où l'on partage ce que tous et chacun apportent, d'autant plus que l'Association est implantée sur la commune où je réside depuis de nombreuses années et à laquelle je suis particulièrement attaché.

Tu as présenté ma candidature à l'Assemblée Générale, informant clairement celle-ci que ni moi ni les autres candidats, puisque nous étions plusieurs dans ce cas, n'avions les six mois d'ancienneté semble-t-il requis par les nouveaux statuts que tu venais de faire modifier deux mois auparavant. Pour moi comme pour les autres candidats concernés, l'Assemblée Générale qui s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire de Plaisance du Touch, nous a tous élus, à l'unanimité. Il n'y a eu aucune voix contre, aucune abstention.

Lors de la première réunion du Comité directeur qui a suivi, c'est toi qui a proposé à tous de me nommer Secrétaire. Je n'avais rien demandé, mais devant ton insistance j'ai accepté, précisant, tu ne l'as sans doute pas oublié, que je ne m'acquitterai pas de cette fonction à moitié... mais j'étais très loin de m'imaginer l'ampleur de la tâche qui nous attendait.

Depuis, en l'espace de quelques réunions de Comité directeur et manifestations que nous avons organisées, après avoir assisté à quelques uns de tes échanges avec des parents, patineurs ou entraîneur, que ce soit à l'oral ou par mail, été alerté sur quelques unes de tes communications publiques... j'ai pris la mesure jusque là insoupçonnée du fonctionnement, ou plutôt des dysfonctionnements, de l'Association :

- une absence totale de projet et d'orientations,
- un fonctionnement autocratique où aucune décision importante n'est soumise, discutée ni donc votée par le Comité directeur, instance pourtant statutaire de l'association. Tout est décidé par une seule personne, mettant systématiquement le Comité directeur devant le fait accompli. Les rares décisions prises, ayant été systématiquement bafouées, les demandes formulées oralement ou par mail laissées sans réponse,
- des relations agressives et conflictuelles avec beaucoup de personnes dont la plupart (anciens membres du Comité directeur, adhérents, entraîneurs) ont été ou sont (pour ceux qui sont encore là) traités de manière irrespectueuse et indigne,

- un mode de management basé sur le seul principe de « diviser pour mieux régner », montant les uns contre les autres, contre les autres clubs... dans un climat de défiance et de suspicion permanent,
- une situation financière dégradée (malgré la situation saine qui avait été laissée par Pierrick Morin, Président sortant et l'augmentation que tu as proposée de la cotisation des seuls habitants de la commune), une absence de budget prévisionnel et donc de pilotage ne laissant entrevoir aucune perspective de retour à l'équilibre,
- une gestion floue qui laisse la porte ouverte à des dérives telles que la confusion des biens de l'association avec ceux de certains de ses membres, aucun tenu et suivi de stocks de matériels ou de vêtements (vestes, combinaisons) vendus aux adhérents...,
- des irrégularités graves, notamment en matière de gestion sociale avec du travail dissimulé imposé qui engage la responsabilité de l'Association...

Les dysfonctionnements sont nombreux et importants, ils exigent de nous pour les corriger, méthode, rigueur, transparence et surtout un travail collectif. J'ai donc soumis à tous les membres du Comité directeur une démarche pour travailler ensemble à définir des orientations, un projet afin d'améliorer l'organisation et le fonctionnement. J'ai adressé une proposition de grille de travail dans ce sens à chacun.

Nous avons eu depuis plusieurs réunions, et il apparaît clairement qu'engager un travail d'équipe pour faire un état des lieux ensemble, travailler un projet, fixer des objectifs, définir un plan d'actions, arrêter des échéances, associer davantage les membres de l'association aux décisions qui les concernent... bref avoir une approche un tant soit peu démocratique, positive et constructive ne font absolument pas partie de ta conception de l'administration de l'association.

Je viens de relayer à nouveau il y a quelques jours la demande de nombreux parents d'avoir un temps de rencontre et d'échanges avec le Comité directeur et c'est sans doute la goutte qui a fait déborder le vase et nous a valu ton dernier mail. Tenter d'éliminer encore et toujours ceux qui ne pensent pas comme toi, qui ne cautionnent pas tous tes actes, qui placent l'intérêt collectif au-dessus des intérêts individuels... est donc ta seule réponse.

Le 8 avril dernier, lors de notre réunion du Comité directeur, tu avais déjà essayé par un subterfuge grossier, sans débat, sans vote et avec un argument fallacieux, de retirer mes prérogatives de secrétaire. Cette tentative a avorté. Depuis, des voix s'élèvent et au sein du Comité directeur ce n'est plus d'une mais de deux personnes dont tu veux te débarrasser tant il t'est intolérable que des personnes mettent en lumière et refusent de cautionner certaines pratiques antidémocratiques et/ou illégales que tu as mises en place au sein de l'Association.

Personne n'est dupe de cette soudaine prise de conscience de personnes "présentes ou représentées" qui viennent comme par hasard, aujourd'hui seulement (après les

dernières communications que j'ai adressées aux membres du Comité directeur mais aussi de nos remarques et questions lors de la consultation des "comptes" de samedi 24 mai dernier), se manifester pour faire part de "l'irrégularité" d'une Assemblée Générale, que tu as menée et dont tu étais garante.

Vu le nombre significatif de personnes en désaccord avec toi et dont tu as systématiquement réussi à te débarrasser jusqu'à présent (membres du dernier Comité directeur, adhérents, entraîneurs) vu le nombre de personnes avec qui tu es en conflit, il ne s'agit cette fois encore que de la suite logique des choses...

Continuer à régenter l'association comme si elle t'appartenait, sans que personne ne mette le nez dans ta gestion est sans doute à ce prix, sauf que le "Roller du Touch" n'est pas une société unipersonnelle mais une association loi 1901, à but non lucratif, qui vit avec les cotisations de ses adhérents mais aussi de subvention publique, et qui, par définition, n'appartient qu'à ses adhérents.

C'est donc par respect pour le mandat que ces mêmes adhérents nous ont unaniment confiés lors de cette même Assemblée Générale, que cette fois-ci ne sera pas une fois de plus et que les choses ne se passeront pas en catimini comme elles se sont toujours passées jusqu'à présent sous ta présidence. Chacun doit rendre compte de ses actes. Si différend sur la régularité il y a, alors il devra être tranché non pas sur un coin de table ou dans les couloirs, comme toutes les décisions importantes prises sous ta présidence, mais devant les instances et juridictions compétentes.

Aussi, puisqu'il semble que tu sois enfin soucieuse de la "régularité" du fonctionnement de l'Association, mieux vaut tard que jamais, profitons en pour nous en assurer, mais à tous les niveaux.

Dans le mail en réponse que je t'ai adressé le 2 juin 2014, je te demandais d'avoir accès à différents documents et notamment les registres des Assemblées générales et des Comités directeur (qui conformément aux statuts sont placés sous ma responsabilité en tant que Secrétaire), durant l'entraînement qui s'est déroulé le soir du même jour à la piste. Je n'ai eu aucune réponse. A mon arrivée, constatant que tu étais présente, je t'ai demandé d'avoir accès à ces documents, ce que tu as refusé, m'indiquant que j'y aurai accès dès l'arrivée du Trésorier, ton conjoint. J'ai donc attendu à tes côtés plus d'une heure. Lorsque ton conjoint est arrivé, tu es partie, et après lui avoir laissé le temps de discuter longuement avec les uns et les autres, je l'ai sollicité pour me donner accès aux documents demandés. Il m'a dit qu'il n'en avait pas l'autorité et que c'est à toi que je devais m'adresser pour cette demande (!). Je lui ai indiqué que tu m'avais demandé de l'attendre afin qu'il m'ouvre le local. Il a refusé au motif qu'il « n'avait pas que ça à faire » et qu'il m'appartenait de prendre mes dispositions en conséquence...

Aucune de nos demandes formulée oralement ou par mail ne faisant l'objet de la moindre réponse ni accusé de réception, il ne reste donc d'autre alternative que de t'adresser la présente lettre ouverte en recommandé avec accusé de réception.

Je te remercie donc de tenir à notre disposition dans les meilleurs délais, à moi et ceux du Comité directeur qui le souhaitent :

1. le Registre des Assemblées générales comportant notamment les procès verbaux collés avec toutes les pages numérotées des trois dernières réunions d'Assemblée Générales, ainsi que celui de l'Assemblée Générale Extraordinaire modificative des statuts de novembre 2013,
2. les convocations officielles ainsi que les différentes listes d'émargements et pouvoirs pour ces mêmes réunions,
3. le Registre des Comités directeurs comportant notamment les procès verbaux collés avec toutes les pages numérotées des réunions qui ont précédé ces Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, ainsi que celles d'installation du bureau qui ont suivi, pour les trois derniers exercices,
4. les convocations officielles ainsi que les différentes listes d'émargements et pouvoirs pour ces mêmes réunions,
5. copie des derniers statuts en vigueur jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire de novembre 2013 et donc antérieurs à cette AGE, signés et déposés en Préfecture ainsi que le justificatif de dépôt,
6. copie des statuts en vigueur depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire de novembre 2013 et donc postérieurs à cette AGE, signés et déposés en Préfecture ainsi que le justificatif de dépôt,
7. les bénéficiaires du remboursement des factures d'essence saisies dans les écritures du dernier exercice, notamment deux remboursements de 99€ chacune pour une même manifestation, factures absentes lors de la consultation des pièces qui ont été mises à notre disposition,
8. les factures d'achat des dernières commandes de combinaisons et vestes du club,
9. la liste nominative et détaillée des personnes qui ont acheté une combinaison ou veste du club ces deux dernières années, avec le justificatif de paiement et le mode de règlement chèque ou espèces, la preuve du dépôt de toutes les sommes sur le compte de l'association. Cette question provient de plusieurs adhérents qui t'ont vu échanger, gênée mais tu l'as fait quand même, lors de la dernière journée de la compétition des « Trois Pistes » à Gujan Mestras, une

poche pleine de combinaisons et vestes neuves du club contre des combinaisons de l'équipe des USA pour tes filles. Ces vêtements que tous les adhérents eux payent, rajoutés aux différentes combinaisons et vestes neuves arborées tout au long de l'année (constaté par de nombreux adhérents du club) ont sans doute été tous dûment payés. Présenter tous les justificatifs d'achats pour tous les adhérents et notamment à ton nom durant ces deux dernières années, permettant ainsi de faire le parallèle entre ce qui a été acheté et ce qui a été vendu et effectivement encaissé en comptabilité permettra de rassurer ces adhérents sans doute trop suspicieux.

10. l'inventaire précis de ces vêtements en stock aujourd'hui,
11. le bénéficiaire ainsi que le justificatif de l'écriture « combinaison Trois pistes » dans les comptes et achetée par l'Association
12. l'inventaire du stock de tous les autres matériels appartenant au club,
13. factures et bénéficiaires de plusieurs centaines d'euros de cartouches d'encre...

Te demandant de mettre un terme aux manœuvres dilatoires systématiques auxquelles nous sommes confrontés depuis notre élection, tu voudras bien nous informer par retour avec copie à tous les membres du Comité directeur, des conditions d'accès à l'ensemble des informations et pièces demandées.

T'en remerciant par avance et comptant sur ta diligence,

Kamyar MAJDFAR
31830 Plaisance du Touch

Secrétaire



Murielle AGUIRRE
31830 Plaisance du Touch

Membre du Comité directeur



En pièce jointe pour information : copie de la note « Etat des lieux préalable à l'élaboration d'un projet et d'un plan d'actions » que j'avais adressée le 23 mai dernier à tous les membres du Comité directeur en vue de notre réunion annulée du 6 juin 2014.